

Mention Gestion des structures sanitaires et sociales

RNCP28454 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	331p
Code(s) ROME	K1403, M1205
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Bordeaux

<http://www.u-bordeaux.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la Licence professionnelle « Gestion des structures sanitaires et sociales » assurera des fonctions de cadre intermédiaire d'établissements sociaux et médico-sociaux :

- coordination des actions internes au service et gestion administrative des ressources humaines ;
- management direct d'équipe et planification des activités d'un service (répartition du personnel, utilisation du matériel, gestion des lits...) selon le projet d'établissement ;
- appui aux opérations de développement stratégique en faisant évoluer les protocoles de prise en charge sanitaire, social et médico-sociale, les procédures d'hygiène, de sécurité, de vigilance sanitaire ;
- responsabilité d'organisation administrative, financière et hôtelière et suivi d'activité ;
- gestion de la politique de qualité des services sociaux ou médico-sociaux ;
- coordination de réseau, de services d'aide à domicile ;
- information des usagers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Superviser un établissement social et médico-social : gestion des ressources humaines, financières et logistiques
- Management : maîtrise du processus de recrutement de personnels, organisation de l'activité de production des personnes prises en charge et coordination de l'activité d'une équipe
- Maîtriser et assurer une veille des réglementations pertinentes :
 - législation sociale
 - sécurité et d'hygiène des établissements de soin,
 - comptabilité
 - etc.
- Contrôler l'application d'une procédure
- Élaborer un budget et réaliser des opérations pour fonder des décisions de gestion
- Réaliser le bilan d'activité d'un service et informer les acteurs concernés
- Identifier des axes d'évolution
- Contrôler l'entretien du patrimoine d'une structure et organiser les interventions (maintenance, suivi des travaux)
- Mettre en place des actions de communication

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs social et médico-social pour assurer l'accueil et la prise en charge de publics variés :

- enfants et adultes handicapés,
- personnes en difficultés,
- personnes âgées,
- accueil et prise en charge dans le cadre des autres hébergements sociaux (Établissement et service d'aide par le travail, aide à domicile, etc.)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le cadre intermédiaire pourra occuper les postes suivants :

- Directeur adjoint et cadre d'établissement médico-social
- Directeur adjoint et cadre d'établissement à caractère social
- Chef de service socio-éducatif
- Coordinateur de réseau

Au sein de diverses structures :

- Établissement social ou médico-social (EHPAD, ESAT, IME, Impro...)
- Unités de soins / services médicaux-sociaux privés (SESSAD, SAISP...)
- Société de service d'aide à domicile
- Association
- Centre médico-psychologique
- Collectivité territoriale
- Société de services

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 607 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	36 681
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Le jury comprend :

- des enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs participants à la formation ;
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé :

- d'une majorité d'enseignants-chercheurs ;
- de personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

economie.u-bordeaux.fr, onglet « Formations »

Université de Bordeaux

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28454/>